



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

PACTE D'ENGAGEMENT MARSEILLE-FOS :

Les transporteurs routiers, grands oubliés du dispositif.

Alors que le Port de Marseille-Fos a annoncé le lancement de son Pacte d'Engagement en réponse aux mois de mouvements sociaux qui ont perturbé l'activité, les transporteurs routiers dénoncent un plan qui ne prévoit aucune mesure spécifique à leur égard. Maillon essentiel de la chaîne logistique, les transporteurs routiers travaillant avec le Port ont pourtant été parmi les principaux acteurs économiques fragilisés pendant toute la période. La FNTR a décidé d'interpeller la direction du port et de demander des mesures dédiées.

Suite aux semaines de mouvements sociaux qui ont paralysé l'activité portuaire, le grand port maritime de Marseille, l'Union Maritime et Fluviale, avec l'ensemble de la place portuaire ont souhaité mettre en place un dispositif avec des mesures commerciales exceptionnelles et attractives pour leurs clients. Une excellente initiative si seulement elle était valable pour l'ensemble des clients du port chargeurs, transitaires, et...transporteurs. *« Nous déplorons une politique commerciale à deux vitesses. Le Port craint pour son attractivité à l'international et veut faire revenir les chargeurs mais n'a aucune considération pour les milliers et milliers d'euros de pertes sèches auxquelles ont dû faire face les transporteurs routiers. Certains ont mis la clé sous la porte, d'autres sont très fragilisés. Nous avons déjà dénoncé l'inaction des pouvoirs publics qui n'ont apporté aucune mesure spécifique de soutien au secteur. Nous dénonçons avec la même force ce dispositif »* affirme Jean-Christophe PIC, Président de la FNTR. *« Nous demandons au gouvernement de remettre les acteurs autour de la table et de trouver des solutions concrètes pour les transporteurs non seulement à Marseille-Fos mais aussi sur les autres zones portuaires touchées »* ajoute-t-il.

Fin janvier la FNTR publiait une enquête réalisée auprès de ses adhérents qui démontrait que 60% des entreprises du secteur avait subi des pertes liées aux mouvements sociaux, notamment ceux des ports avec des chutes vertigineuses de chiffre d'affaire. <https://www.fntr.fr/espace-presse/communiqués-de-presse/transport-routier-de-marchandises-mouvements-sociaux-les-consequences-graves-de-la-crise>

À propos de la FNTR

La Fédération Nationale des Transports Routiers est la 1ère organisation professionnelle des transports routiers, représentant des entreprises de toutes tailles (TPE, ETI, PME, Groupes). La FNTR accompagne au quotidien les entreprises du secteur, défend leurs intérêts et anticipe les évolutions de la Profession. Des missions rendues possibles par un maillage unique en région, un solide ancrage européen, une représentativité nationale et multisectorielle ainsi que des expertises économique, juridique, technique, sociale et environnementale. Membres actifs de la FNTR La Chambre Syndicale du Déménagement (CSD) et l'Unostra.

Contacts presse

gilles.botineau@fntr.fr – 01 44 29 04 23

vanessa.ibarlucea@fntr.fr – 01 44 29 04 23